



OPS DANSE - Centre de la Coursaudière – 9, Rue de la Cité - 85300 CHALLANS  
Association loi 1901 n° W853004320 - N° siret : 824 218 481 000 11 - Code APE: 8552Z

## Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire Mercredi 26 octobre 2021

Le mercredi 26 octobre 2022 à 20h45, les membres de l'association OPS DANSE se sont réunis au complexe multisports Pierre de Coubertin, rue Pierre de Coubertin à Challans, en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation adressée par courrier électronique le 28 septembre 2022 par la Présidence et la trésorière, dans les formes et délai conformes aux dispositions statutaires.

La séance a débuté à 20H50.

20 membres étaient présents ou représentés, sur un total de 506 membres de l'association ; conformément aux conditions de quorum mentionnées dans les statuts, l'assemblée générale extraordinaire peut donc valablement délibérer. Une feuille de présence est annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée générale extraordinaire est présidée par Mr Olivier DUCEPT, en sa qualité de président de l'association.

Le président rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant : modification des statuts.

Le président fait état des motifs à l'origine de cette proposition, et communique à l'assemblée les documents utiles, dont le projet écrit de modification des statuts ; le débat s'ouvre : Après exposition des principales modifications, aucune remarque n'est apportée.

Au terme des débats, le président propose à l'assemblée de voter les résolutions suivantes :

### **Première résolution : modification des statuts**

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'adopter les nouveaux statuts annexés au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire.

Mise au vote à main levée, cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h05.

Fait à Challans, le 26 octobre 2022

Signature du secrétaire de séance

Aline TRINEAU  
Trésorière des OPS DANSE

Signature du président de séance

Olivier DUCEPT  
Président des OPS DANSE